VENTES A L'ENCAM.

## Staudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

**AENJE** 

# RECEVEUR

Mass A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

63,304—Cour Civile de District peur la raroisse d'Orléans - Division B

raroisse d'Orienns - Division B

WESA REROUDBACK & STERM-Lémard

L. Stern. Encanteur, - Euveen Ne S21.

Sum Gravier-JEUDI, le 14 fevrier 1901, à
cuidi, à la Bourse des Propriétés Foncières,

Es etés rue Commune, il sera vendu à l'enchêre publique, en vertu d'un erdre eigné le 31
désembre 1900 par l'Hen. Fred. D. King, juge
de le Ceur civile de District peur la patoisse
d'Untéens, Division B. dans l'affaire ci-dessus
fin vientée et numérotés:

De Un certain let de terre ensemble avec

temme han droi ts. voice, servitudes et avantages
y espantemant to ude qualque façon en dévendruit aitsé, s'étandant et étant dans le fond
qu ensemd di atriet de cette ville, désigné par

mamáro es iso de l'ilet numéro quarante qua patherné y ar la Promenado Carondelet, les secutiveme yar la Promenade Ca'ondelet, les rous Galves. St Louis et Johnson, meanrant viage hait piede de face à la rue St Louis aur estamente esize piede de prefedéeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'enceigne ru, d'après un plan par Allen d'Hémécourt, voyer, dans le 16 juillet 1853 et dépesé dans in bussen de P. C. Cuvillier le 10 ectobre 18°3, les améliorations comprenant un cuttage dentée en bols couvert en ardisses, contument les Nos 2101 et 2108 rue St Louis, ensciennant de chaque côté trois chambres, languer, citerne, etc., hamquettes et cours paréces.

pardes.

2º Deux cortains lote de terre ensemble e'y treavent et ious les droits, voies, privilè-gens et servitudes y appartenant ou de quelque des en en dépendant nitude dans la Troisième Bustrint de cette ville dans l'ilet borné par les manse Urquèbart, Piété, Morales et Désiré, me-mennat chacun vingt-eix pieds quatre pences est dans de face sur la rue Désiré par cent vingt plede de profondeur parallèles et dés-guels par les Nos neuf et dix sur un devis au-ment à un acte passé pardevant A. Do-uiscourt, notaire, daté le 2 décembre 1869. 35 Un certain lot de terre, situé, s'éten-dant et étant dans le troisième district de custe ville, désigné par le numéro dix de l'ilet manuées sux qui est borné par les rues Moreau event et tous les droits, voies, privilècontro vine, designe par le numero dix del liet russe ux quivet berné par les russ Moreau des Chartres), Cassonivo ou Royale), Forestall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De dixman, daté le trente septembre 1869, et dispent dans le bureau de T. Guyol, ancien menire en cette vitle. Ledit lot mesu ant wingsteux pieds quaire pouces et trois lignes die fens sur la rue Foetall par seixants et onxe installe par seixants et onxe installe par seixants et onxe EFFETS MOBILIERS.

Le und me jour aurès la vente des propriétée finnières, nous offrirons un lot d'effete mobilières et contenu d'un bureau consistant d'un suffre-fort, "Remington Typewrates" et mondies de bureaux No 406 Bàtisse Hannen où lès peu vent être inspotée. Aussi un lot de héliete du s'a la corperation. Quaditions — Comptant. Acto de vente et financies tumbres de ravenu aux freis de l'acquefreur pardevant James E. Glissen, notaire; um dispêt comptant de dix pour cent requis au messent de l'adjudication.

Bé E. Sholars, avecat peur le Recoveur.

B M. Sholars, avecat pear le Receveur. Ex tem.—18 20 27—66v 3 10 14

## J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix dans 🚽 1e Sixième District. Cottage Simple, re Milan, Cettage Double, 631 et 633 rue

Milan, coin Laurei.

ra Meyer. Mes 63,803—Cour Civile de District pour paroisse d'Oriéans. Division E.

paroissé d'Oriens. Division E.

DAE J. PAUL HECKER. Encenteur—

E. Dureau No 731 rue Commune - JEUDI.

te 21 février 1901, à midt, à la Bourse des

Pragetésés Foncières. No 940 rue Commune,

puès Barenne en verèu de et cenfermément à

um erdre date le 18 janvier 1901 par l'Hon

chies H. Théaid, juge de la Division E, dans

Frafaire ci-dessus numéroide et intitulés, il ramare d'acesus numerouse i intitute, il sere vendu à l'enchère publique les proprié-tés ei-après décrites, à eaveir— Un certain morces en portien de terre en cambie avec toutes ses bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, et teus les droits, voice.

quit o'y trouvent, et teus les droits, voles, quivilèges, et appartenances y appartenant nitrat dans le Sixième District de la Neu-walle-Oridans Line, unus Tilet life 148 borné quar les ruce Marcago, Jeresy, main enact dissementation, Mian et Laurei et mevurant meimante pieds de face sur la rue Laurei par muximaté deux pieds sept pouces de profesdeur un fines eur la rue Milan et est composé des parties de plusieurs lets désignés par les Nos Unesse de plusieurs lets désignés par les Nos Unesse de plusieurs lets désignés par les Nos Unesse de du 15 février 1840 et Apposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, imméten, ament notaire étant la même propriétie au pur le défaute Mime Barbara Armbruster, Comme de Ferdinand Moyer, pur aute pardévent Andrew Hére Jr. notaire, le 8 février 1862 et enregiairé au bureau des trans-

Conditions - Comptant, l'acquérour assu-mant tentes les taxes sont 1901 au dessus e on min du prix de l'alindication et devant om per du pris de l'alipaientes et devant faire un dépot comptant de dix pour cont eu un mout de la vente, incluant tous les timbres des Cevenu Intérieur pardevant G. G. Kro-menhorger, notaire, aux frais de l'acquérour. 20 janv-20 27—fév S 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE Escidence de choix et de valeur da Premier District.

🚧 🕶 chance pour placement Mo 939 rue Julie, entre les rues

Barenne et Dryades.

on de Mme Elisabeth Haas, fomme d John Baker.

Paroisse d'Orisans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901. EDAR J. PAUL HECKER, Encantour—Ro.

L. reau No 731 rue Commune—i « JEUDI
7 Sevrier 1901, à mei, à la Bource
dans Propriétés Pennières Ne 840 rue
Commune, en vertu d'un ordre si
gné le 31 décembre 1900, per l'Hen. T. D.

King, juge de la Cour Civile de Diacriat peur le paroinse d'Oriéans, Division B
agémant pour l'Hou. T. C. W. Etils, juge de
La bivision A. maintenant absent en concéd.

la Division A. maintenant absent en congr dans l'affaire el desaus mentionés, il cora ver da à l'enchère publique la propriété di après décrite, à savoir Un c rtain lot de terre, ensemble avec toutes On c. Train lot de torre, enapsible avec toutes den ansiliorations qui s'y treuvent, et y appearement de cela situé d'uns le Premier District de la houvelle-Oriéana dans l'iler b rué gur les rues Julie, Girod, Baronne et Philippe et mosurant viegt cinq plede de face aur le affes rue Julie par une profondeux entre lignes granuléles, d'à peu près 95 pi-de 10 pouces le mille de de la comment de

mentustaire on ce to ville.

Etant is union propriété sequise per Muse.

Etant is union propriété de John Baher,
per schat de Muse Evelen Kohn femm-de

mer schat de Mine Eveseen monst remme de Victor Meyer, par note pardevant James Wahey, notairs, le 28 ectobre 1892 et ente gustré dans le busen des Transferts, livre

F45, folio 472.

As améliorations el dessus consistent en ume maticase en briques à doux étages et manmente, contenant doux chambres ou plus et gem espit chéesir en bon lever, ayant tout-u les commend the à une distance de marche à la rue Chant a proximité deséglisse, marchée, etc.
Cond'tions — Comptant, ou un terc on p da
semminant, belance, s'il yen a, en un et deny
amminant belance, s'il yen a, en un et deny
amminant pour osut ner an de la dans de l'adjedication et accertific ueurlie.
L'accessireur aesumant tentes les texes de 1901
um deseus et en plus du prix de l'adjedication
ut faire un dépôt comptant de dix porr cert
as moment de la vente A. Le de vente incluant an memont de la vonte. A te de vente incluent has timbres du revieu intérieur pardevant G de Eromenberger, noteire, pau frais des noqué

6 jan v-6 13-20-27- 21-87 - 13:

VENTE A L'ENCAN

# Denis & Danziger.

AMMONOR JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District. BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

PAR DENIS & DANZIGER-H. H. Hodg-son, Encanteur-Bureau No 184 rue Ca-

aon, Encanteur—Bureau Ne 134 rus Carondelet—
MARDI 29 junvier 1901. à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rus Commune, entre les roes Carandelet et Eatenne, il sera vendu à l'enchére publique, en vertu d'un ingement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par i Hon. John St. Paul. juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire el deseus intiulés, la propriété el-sprée décrite. à saveir:

1º Le jeli cottage couble 715 et 717 rus Pleasent, entre les ruse à nononclation et Unippewa, retiré de la rus et contenant de chaque côté 4 chambres, bangar, citarne, etc., et plus loin décrit comme un certain loi de terre encemble avec toutes les bâtireses et améliorations qui a'y trouvent, eltaé dans l'elet borné par les ruse Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rus Pleasant sur 120 pieds de pr. fondeur entre lignes parallèles.

2º Le joil cottage double Nos 711 et 713 rus Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décarit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtimes et of améliorations qui s'y trouvent dans le Dastrième District de cette ville, dans les bâtimes et améliorations qui s'y trouvent dans le Datrièmes de améliorations qui s'y trouvent dans le Datrièmes de améliorations qui s'y trouvent dans le Datrièmes de améliorations qui s'y trouvent dans le Ogastième District de cette ville, dans

orit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtimes et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet bornés par les rues Pleasaut, Chippews, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot en portion de terre commen ce à une distance de 80 piede 6 pouces é l'gnes de l'encoignure des rues Pleasaut et Chippewa et mesurant 31 piede 9 pouces é tignes de face à la rue r'essant la même largeur sur la livre du fond na vue prefendent de 58 piedes de livre du fond na vue prefendent de 58 piedes wa et mesurant 31 piede 9 ponces 4 lignes de face à la rue clessant la même largeur aur la ligne du fond per une prefendeur de 58 piedes et re lignes égales et paralièles.

3º Le joli cettage double, 707 et 708 rue Pies-ant, contenant 3 chambres, hangar citerne etc., de chaque côté et plus lein décrit comme un certain lot ou portion de terre, ancomble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les unes Pleasant. Chippews, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit iot ou portion de terre commence à une distance de 58 piede 4 pouces de l'encolgune des rues Pleasant et Chippews et mesurant 31 piede 3 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 piede entre signes égales et parallèles.

4º Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, haugar, etc, et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de tetre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'itet borné par les pues Pleasant, Chippews. Harmonie et Annonciation désigné par la lettre G et mesurant l'ite pue le 10 pouce, de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur, la ligne du fond par une profondeur de 120 piede, entre lignes égales et crasilèles.

Toutes les propriétée ci dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bea rapport. Une rare coca-ion pour un homme de petite moyens d'acquérir des prepriétée feccères de valsur.

Conditions—Un fiers ou plus comptant, la

de petits moyens d'acquerir des preprietes fescières de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il yen a, devant être représentée par billet eu billet a des acquéreurs payables à 1, 2 ou 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et les dits billets devant être garantis par lieu de vondeur, et toqués les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1801 au-dessus et en plus du prix d'adudication. 10 pour cent company du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au mement de l'adjudication. Acts de veute moluant les timbles du reveau intérieur des États Unis pardevant Jules F. Mounier, notaire, aux frans des acquéreurs. E. H. McCaleb, Jr. et J. B. Rosser, Jr. ave-29 dec-29 30-jany 6 13 20 27 a date

# Paul & Gurley.

ANYONUB JUDICIAIRE

Saperbe Résidence moderne avec Terrains vastes et embellis, Encoignure des rues Prytania et Troisième

Succession de Jules M. Bruguières. Ne 60,450-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans- Division A.

DAR PAUL & GURLEY Albert Paul. En DAE PAUL & GURLEY Albert Paul, Encontent, Bursau No 727 rue Commune— EUDI, le 21 fevrier 1901 à midt, a la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Houorsbie T. C. W. Ellis, inge de la Cont Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1901 pour le compte de la sancession de Jules M. Bruguières dans le but d'effectuer un partage, il sera vendu à l'enobère publique, à asvir: Un certain morceau ou portion d'uterre eusemble avec teute les bâtisses et améliorations de des aux et tous les dreits, voies, privilèges la dessus et tous les druits, voie-, privilèges et dépendances la dessus appartenant situé dans le fanbeurg Livandan-, Quatrième D'atriot de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Troisième Quatrième et Collaée comprensat un quart du dit liet lequel est num-rulé quatre vingt quatires sur le p an ori-ginal du faubourg Livaudais fait par B. Buis-son, voyer, sous date du 5 mars 1822 et de-po-é p ur 'éference en l'étude de Felix Grima, po-a p ur retrence en l'eture de reils Gilma, assoiemmement notaire en cette ville, et d'après un certisset eu devis d'arpentage fai; par A. G. Blanchard, deputé voyer sons date du 17 mai 1875 et au uexé pour référenc à en acte passé pard vannt A. Here, Jr. rotaire en cette ville, le 29 mei 1875 et aussi d'après un devis de S. G. Uei Lai- & Co, daté le 30 avril 1894, le confesse de la devis de la certifié dours de la commente de la certifié dours de la commente de la certifié dours de la certifié une copie certifice doquel est annexée au pro oés verbal de W. J. Hodgson, encenteur, an-casé à un acte passé pardevant. Gustave Le Gardeur, Jr, un notaire en cette ville le 8me jour de mai 1874. ledit morcoau on portion de terro mesurant, en mesuro améri sino, cont vingt sant pieds (127) de fece à la rue Pryta-

née sur deux cert quinze pieda (215) de prof néeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cette magnifique résidence compue comme Ne 2606 rue Prytenée admirablement eubdivisée et distr-Prytenée admirablement eubdivisée et distri-buse. Le tout à l'intérieur et à l'extérieur est le meilleur, le plus besu, le plus moderne et sichement fini incluant les plemberies, bains et cabinete de tollesse carpartéut, graud-écurie nées avec étagèles, gar partéut, graud-écurie et remise, suporbes ja dus, etc. Cette belle « t attrayante propriété est s'ime au centre de la plus belle section du Garden District", entouée des p'us élégantes et gristocrates résidences et est incontestablement une des plus belles résidences de cette ville peur un "house" sristocratique. home" sristocratique. Co ditions de la vente-Un tiers ou plus Co dittons de la vente—Un tiere en plus opuptent à l'option de l'acquéreur et la balance, a'il y en a, en trois paiements égaux anuncle représeutes par des billets à recevoir e leur ordre et motos-éa par enz garantis paprièlèges de ven leur et hapethèque spéciale sur la propriéte vendue, portant insiée au tanx de (7 0)(0) abpt pour cent ar an de la date jusqu'att palement. L'acte de vente de vant coutent la clause de 5 (1) honores. coutenir la clause de 5 f-t0 honoral

Edgar wrim + notaire. 2 janv - 20 27 tev 3 10 17 20 21 JUGEMENT. 

Feigner et Caarles Weisler, son spous prédé

res d'avocat l'assurance devant être payée el

rans orée au perteur des hillets, et toutes

Aute de vente et timbre du reveuu intérieur les B. U. aux frais des acquéreurs, parievant

les clauses nécessures et neuelles

Cetto efficie a 4th plaidee co lour. Presenta Ger W. Hynn, Eq., avocat pour le piagnanea, et. Fannes B. Russer Jr Req., avocat et currieur ad his, pour Adeiro. Weisier, quard après a roir ertendu les pistorries. L'évidence et la vecet la lui est cevidence étant en faveur lament seeigreen per la flour lament seeigreen per la flour Itest o do int, adjuga et décrété qu'il v alt la la de la designe décrétant Muse et incambie de jugement dans cette afficie décrétant Muss Adoline Weisler interdite et incapable de prendre coin de sa percenna et de ces propriéon; les frais de gen trocadures souest payée des propriétés de tadite incerdite ent in et signé en p'e ne Cour, le 11

igna:
Pony copic conforme,
J. G. LY \* CR.
Dipute Grow, v. T. C. W. ELLIS, Juga. VENTES A L'ENCAN-

## J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE. placement de propriété dans le Premier strict, Nos 432-34 rue Howard et Nes 18—30, rue Gravier, Succession de Mat-

1928—30, rue Gravier. Succession de Maithew Gorbach.

Mr. 55 898—Cour Civile de District.

Mr. 55 898—Cour Civile de District.

Mr. 55 898—Cour Civile de District.

Ellis, jugs de la Dvision A. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onoraic, encanteur, je vondrai à l'enchére publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commude. MARDL le 12 février 1901, à midi la sauvantepropriété:

1º Un certain lot on portion de terre en 1º Un sertain lot on portion de terre en-semble avec toutes les bâti-ses et amélications,

semble avec toutes les bâti-ses et amétirations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'itst borné par les uses Howard, Gravier, Liberté et Perdiés, lequel du lot ou portion de terre mesurant, es meure amèricaine, 38 pieda 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieda 7 pouces de profesdeur entre l'égace parallèles; étant le tout du lot No 22 et une partie du lot No 22 adr un pian dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferraud, a are un notaire en cette ville. Les amé iorations portant les numéros municipaux 432 34 rue Howard.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet. les bățiases et ameliorations. etc., situe dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Gravier. Franklin, Perdido et Bassin, désigné par le No 4 aur un plan per L. Riezenatein, voyer, daté le 5 avril 1859, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire eu estes ville sous le No 300. Ledit lot figure aur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 piede 3 poucea de face à la rue Gravier la même largeur daus le fond aur nue

Gravier, la même largeur dans le fond sur nue profondeur de 68 pieds 3 pouces et est borué dans le fond par une allée commune audit lot et à d'antres. 4 pieds 5 peuces de largeur. Les améliorations portent les Nue municipant 1228 30 rue (fravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'u paiement, garantie par tiens et p tviléges de vendeurs eur la prepriété vendue avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant dépoart entre les mains de l'encantent 10 pour cent du prix au mement de l'adjudication et assumance les mains de l'encantent 10 pour cent du prix au mement de l'adjudication et assumance les taxes ment de l'adjudication et assumant la paiement en plus et an dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Eists-Unis. Actes de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux fraisdes acquéreurs. J. L. ONORATO, Conrtier de propriétés foncières et encan-teur, 303 rus Baronne. 6 jan-6 18 20 27-fév 3 10 12

# Smith & Rosenberg

Cottage Simple 2321 rue Labarpe. JEDDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Fondères, No 840 rue Commune, Nouvelle Oréans, confrymément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, lage de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orièans, dans l'affaire intitulée aucoes-ion de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledis jugement daté et s'agné le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il aera vendu—

Un certain let de terre avec foutes les bâtisses et amélioratie a qui s'y treuvent, situe dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilst boiné par les russ Toati, Rocheblave. Laharpe et Lapeyrouse, étant l'ilet numére treise; lequel dit lot de terre est désigne par la lettre F, aur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 23 avril 1880, et muntrant vingt-sept pieds de face à la rus Laharpe aur une prefondeur de cest viugt cinq pieds, quaire pouces et quatre lignes, entre lignes paralleles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistent en un cettage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavés.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumnt les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, in cluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomes, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjud-cation —SMITH & ROSENBEEG, Maxwell C. Smith, «noanteur, bareau, 312 rue Caro delet.

Buile Pours et Robert J. Ma oney, avoca's pour les administratours
13 jan-13 20 27—fey 3 10 14

JEUDI, le 31 janvier 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. 840 rue Communs, près Baronne, Nouvelle Oriéans. Sous et en verm d'un ordre de l'Hos. W. B. Sommerville juge de la Division. D de la Cour Civile de Diatnet pour la parolase d'Oriéans, daté et signé le 24 décembre 1900. in re, succession de Mary Goodwin, veuve en premier mariage de Alexandre Boade et en deuxième et d'unier ma isge de Charles Spahr, dessier Nr. 63,692, nous « ffrirons en vente e; vendrons à l'enshère publique la suivante décrite propriété à sa-vo't:

Un certain lot de terre avec tontes le améllorations qui s'y t ouvent désigné par le naméro cinq de l'ilet numéro cent quarante cunq dans le Cinquième District de cette ville. porné par la rues Elmire, les avenues Pacifi borné par la rues Minire, les avenues l'actifique et Stidell et la rue Homor d'aurès et nu lan de W.T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849; le dit let mesurant trente deux preds trots pouces de face à l'avenue l'actique au cent vingt trois pieds hoit pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et por-

tant le numero municipal 319 avenue Pacia-Conditions - Au plus haut enchéris-eur Conditions — An plus haut enchéris-eur pur du comptant; l'acquéreur essumant le naiment des texes d'Eist et de vill-pour lannes 1900, a'il y en a de duss, e' cellra de 1911, et les tin bres necessaires du revenu intérieur des Etats Unis et les dépeases de l'acte de vente pardevant Edwin H. Seymont notaire. Un dépôt de vingt pour cest comptant est requis au moment de l'adjudication, d'appès invantaire eurogiet à

d'après inventaire eurogiet é
SMITH & KOSENBERG. Maxwell C.
Smith encarteurs, buress 512, rue Carondelet-W. J. Hennessey, avocat, bureau Bâtisse

30 40c-30-jag-6 13 20 27 31

BUDI le 31 janvier 1901, à midi. House de Proprietes Funcières 840 rue Commune, près de la rue Berenne, houvelle-Orleane, sons et cen vertu d'un jugement et ordre de l'Hou. Geo. H. Theard, juge de la 

ANNONOR JUDICIAIRE

vembre 1900, nous offrirens en vente à l'enchère publique, les propriétés fencières sui-vantes, à savoir : 1º Un certain lot de terre, avec les bâtiss et amelioratione qui s'y trouvent les droits voies, privilèges et rervitudes là d s-us, a tué dens le promier districe de cette ville nama la presier district de ceste ville, dans l'îlet berné par ce e mes Annonciation De ord, cesat-nocet Poeyfarié, étant 1 t Nou. dans l'îlet No 121 et ma urant 20 piede de face à la rue Annonciation ser 77 piede de profon deur. Amé iora ions portant le No 1021 r

Annonciation.

20 Un certain lot de terre, avec les bâtisses et amélioratione qui avetrouvent les droits, v.ise, privilèges et servitudes la-dessus situé dans le premier di-trict de cette ville, dans l'ilet b rné mar les Coastance, Melpouène. Magasine et Terpsichore étant int No lu, lles ho 142 et meeurant 34 pi de 4- face à la rue Constance aux 127 piede de profondeur. Les améliorations portant les Non 1369 et 1373 rue Constance Conditions—Une moitié on plus comptant à l'option des acquéreurs, balande en un crédit de un on deux ans, pour b llets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portaut 8 pour cent d'in-terêt par un de a date de l'adundi a ien jus-qu'an paieme t final, et gauntis par byro thèque apéciale et lien de voudeur sur la proriété vendue et toutes autres c aus-ausantier priete vendue et toutes autres c aus-s usantes de sécurités, inclusis cinq pour cent honorai-res d'svecat; l'acquéreur ou acqué eura de-vant paver su dessue et en plus du piri de l'edjudication les taxes de 1901, les acqué r uns devant feire un déput de 10 nour cent

an bix d'achas al moment de l'adjunication avec l'encent-ur.

Acte de vente incluant les timbres du rave na intaileur des E-U., pardevant Bussière Rouse, mataire, aux frais des arquéreurs Huith & Rosenberg Maxwell C. Smith en cantent Bareau, 312 rue Caronde et.
Btafford & Lambert, svecta.
708 rue Union. 30 dén...80...ian 6 13 29 27 31

in prigd'achat an moment de l'adjudication

Le meliteur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL Pour la Toux, les Rhumes, Brenchites, Coque-inche et tous les moux de garge. Priv, 95 et 50 cents,

CF Yendu / tous he pharmacions.

VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

AMMONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE DE CHOIX.

DANS LE

Encolgnure de la rue DECATURet l'avenue LAFAYETTE - Elé

2518-2520 RUE DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne - Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division S. DAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide DAR SPEAR & ESCOFFIER, Plande J.
Spear, encanteur, bureau 813 rue de la
Commune—MERCREDI, le 23 janvier 1901
à midi, il sera vendu. à l'enchère publique, à
LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813
rue Commune, entre les rues Carondelet et
Baronne en vertu de et conformément à un
ordre de l'Honorable Geo. H. Théard inge, de
la Cour Civile de District pour la Paroi-se
d'Oriéans, Division E. daté le 19 décembre
1900, pour le compte de ladide succession, la
prontifété di-autés décitle, à savoir—

propriété ci-après décrite, à savoir-1º Un certain lot de terre, ensemble a-ec les bâtis es et sméliorations qui s'y frouvent, sius dans le Troisème Distrirt de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenus Lafayette, et les rues Uccatur, Espagne et Nord Peters, désigné par la lettre B. et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 liguede face à la lue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une primiere ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallète à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 peuses et 2 lignes sur une seconde ligne de piofondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes aur lautre ligne de prifondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 ponce de largeor dans le fond, le tout en meure américaine. 1º Un certain lot de terre, ensemble avec les Les améliorations comprensent une élégan

ta hatissa à deux atages converte en aidules se unimeo a neux etages couverte en aideleet comme magasin et résidence, le rez de chem-sée avant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sopt chambres an accond étage uiter-ne latrine : appar etc. e latrines, i angar, etc.

28...Lin certain lot de terre, ensemble avec

les bâtiases et amélicrations qui s'y trouvent situé dans le Troi-ième District de cet e ville attee dans i Prolitione District de cet e ville, dans i'llet borné par l'avenue Lafavette et les rues Decstur, Espegne et North Peters, dési gné par la lettre A, et meaure, comme çant s une distance de 22 piede 3 pouces et 1 ligned l'ence goure Lafavette et Decstur, 30 piede l'enco guure Lafayette et Decatur, 30 piede de face sur la rue Decatur, 5 » piede 6 pouces sur une resmière liene de profondeur la plus près de l'avoure Lafayette, puis sur une legne parallèle à la rue Decatur 7 piede puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 piede 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 piede 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 piede 6 piede 6 piede 6 lignes de largeur dans le fond.

Los amélierations comprennent une belle bátisse a deux corps de logis couverte en ar-doi-se, ayant 6 chambres et deux cabinete. hanger, eiterne, atc. et connue par les numéres municipeux 2518 et 2520 avenue Lafe-

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptent la balance à un crédit de un et deux acs, pour bilets portant huit mour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au pais ment et garantis par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventiesmelle respectivement sur l'esdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900, en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevantiCharles J. Theard, notative mybliq out devront parar les Talerrial Reerre passes parcevanic asia in a said no-taire public qui devront payer les laierdal Re-venue Stampe et faire un dépôt de 10 pour centi-ur le priz d'adjudication. John L Peytwein et S Wolf avocata. 23 déc—23 30 — jany 6 13 20 23.

ANNONOR JUDICIAIRE. Propriétés avantageusement situées,

Quatrième et Sixième Districts. SUCCESSION DE PIERRE DEVEZE. No 62,729-Cour Civile de District pour la parolese d'Oricana-Division D DAR SPEAR & ESCOFFIER-Placide J.

Hear. Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune, Mercredi, 30 janvier 1901, midi il sera vendu a l'enchère publique à

BUREAU ET BOURSE No NIB ruede in Commune, entre Ca-

remédiet et Enremee, en vertu de et iontermement a un ordre de l'Hon-rable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroiese d'Orléans, Division B. daté le 28 décembre 1900, les propriétés ciaprès décrites, pour le compte de la susdite propriétés de la susdite propriété de la sus de la susdite propriété de la susdite propriété de la susdite de la susdite propriété de la susdite de la susdite de la susdite propriété de la sus de la susdite de la sus de la susdite de l aucoession, a savoir—

1º Un certain lot de terre avec tou en les bauses et améliorations qui s'y trouvent, veiss droits, privilèges et appartenances qui en dépendent ou en quelque sorte y apparte-nant situé dans le faubourg Livaudai«, Quatrième District de cette vile, sutrefois la ville de Lafayotte, par isse Jefferson dans la ville de Laravette, par lase Jefferson dans la ville de la Nouvelle-Orleans dans costo parcière et désigné par le lot numéro dixneur dans l'ilet numéro vingt-quatre qui est horné par les rues Menvieme, Harmony, Folton et Chippewa ledis let mesure 20 pieds 9 pouces de face à l'erie Neumesure 20 pieds 9 pouces de face à la rie Neu-vième, entre les rues Fulton et Chipp-wa, sur 111 pieds 7 pouces de profendeur entre lignes parallèles, mesure amé ocine, d'après le plan fait tar B Baisson, le 10 juin 1831 et déposé omme plau numéro viago-neux dans le livre de plau numére deux de Wm Christy, autre-fois aniaire en cette ville. fois agraire en cette ville. Les améliorations comprennent un cottage à

un étage, couvert en ardousse, ayent d'x chambies, citerne, hangar, lieux d'at-ance, arc. conun per le numéro municipal 610 rue 2º Deux certains 'wis de terre situés dans Bai Bouligny en cette ville (antretois la pareisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Water, Maringe, Lavé-et Constantinople désignés varies numérod'un et deux de l'ilet N, sur un plan du livre de plans de Selim Magner autrefois notaire en cette ville, par acte puesé le 5 avril 1865, le loi númére un forme le coin des rues Waierest Marsugo et meure 25 pi de 1 ligne de face sur la rue Waier. 108 pieds 8 pouces et 6 ignes de profondeur et de face sur la rue Marenge, et 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux, edit let auméro deux 2 è pieds sur la rue Water, 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro du net 100 pieds 8 pouces 1 ligne du lot numéro du net 100 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro compresse la deux cottages syant ligrations compressent deux cottages syant 2º Doux certains luis de terre aitués dans sur la ligae de lot nemeto Tro.s. Les amé-liorations compressent deux cottages syant chacun treis commbres et galerie, citeras, itenx d'aisance, etc., comma par le noméro 403 rue Mareago et No 4045 rue Water. Termes et Conditios — La mol 16 ou plus comprant, à l'option de l'acquereur, es la ba-lance, a belance il y a. à un orédét de Un et Deux ana, représenté par les billets à recevo r destita acquéreurs, garantis par li n de ven-nem et p. villège, et hysothèque auségiale and le dites proprietés et cortain hoit pour cent d'intérét par an de ladate de l'adjudication jus-qu'à parteit paiement.

qu'à parta i paiement Les artes de vente loivent contenir la condi Leantes de verie loivent contenir la condi-tion qu'en con de peurenite judiciaire pour en-fercer le pasement desdits billets, ou ans partie, l'a quérente de payer les honoraires d'avocate, a raison de cinq pour cent sur ledit montant, les polices d'as-urances et toutes les autre-ciantes de contome et de aécurité légales. L'acquér-rur de déposer dix pour cent du prix d'adjudication pour lier les agres de venteet de payer les Internal Revenue ou taxes de guerre.

Muerre.

Actica de vente pardevant Ant Poriocourt,
notate public aux franches notaire public, aux f.ais des acquéreurs. E. J. Meral, avocat 30-60-30-jan 6 13 20 27 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Buccession de John W. Rowe. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR DA paroinee d'Orléane, No 68,975-Division C Attendu que Salin ou Barah Rowe, par l'en-treurise de Wm R. Ker, son agent et avocat de fait a présenté une pétit ou à la Cour à l'effet d'ebtemir des loitres d'administration dans la auccession de feu John W Rowe, décédé intestat; wis set par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisess pour lesquelles il ve seveit pas fait dreis à indite pétition.

Par enfer de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffer.

The second

16 jaav-16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

# gaet éditice à deux étages, distribué pour magasin et résiden- Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES RESIDENCES

> CARRÉ D'ILET DE VALEUR Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

# UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Márchés et Lignes de Churc

### JEUDI, 24 JANVIER 1901.

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nile-Oriéans, 806 rue Perdido, à 11 A

No 426 rue Nord Remparts.

Nos 1026-1030 rue St-Louis

No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts. Nos 1034-1036 rue St-Louis.

No 430 rue Nord Remparts.

Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse-Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.

No 322 rue Nord Remparts.

Les ariéliorations, No. 426 rue N. Remparts

d'artoise avec bat sae à doux étages dans le ford l'oontenant, en tout, galerie, chambre de ranaarde, deux cabinets et quelque sept cham-bres; dans la cour un hangar, deux citernes etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élavé, eccer en excellent état 2° Un certain lot de terre, ensemble avec

20 Ch certain lot de terre, ensemble avec les bătisses et meilorati ne qui sy trovvent, droits, voies et priviléges y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé, placé et etant dans le Denxième District de cette ville, dans l'ilet borué par les rues St Louis. Bour-

dans i net source par les rues et Louis Bourgegne. Remparts et Conti. mesurant treate
menf pieds six pouces de face à la ue St Louis
sur souxante et un vieds enze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise per feu Sant ago U.
Havia, par achat de la succe-sion de J.
Lientand le 25 joi let 1852, par acte pardevant

Amedea Ducatel, anciennement note re fa Les améliorations, Nos 1026, 1030 rus St.
Louis, comprennent une façade su briques,
avec toiture en ardoises: cottage double, con-

tenant de chaque côte trois chambres, dans le

oué à \$41 par mois.

40 Un autre certain lot de terre sur la rae

4º Un autre certain lot de terre »ur la rae 
èt f.onis, contigu au los ci-desus décritet désigné aur ledit plen par la lettre B. mesurant, 
mesere américaine, treate sept pieds «nae 
ponece et aix il face de face à la rue St Leoia 
la contigue de la contigue

sy lequel to meantain trente pueda us laces la rui. Rewparts sur cent vingt c'un pièda de profondeur, plus ou moin\*, ensemble avec fouts les tâtisses etamétiorations qui sy trouvent, droits, voies et avantages la lesses appartenantoud\* que que façon en dépendant, les dices améliorations étant désignées par

Carré d'Ilet rue du Canal.

Nos 216-218 rue Marais. Nos 1825-1827 rue Douane

DAR ESTALOTE & VAZ—Edward J Vaz

L Enranteur—Burcau 1407 and Canal—
Le JEUDI, 24 janvier 1901. a 11 haures
A. M. à la Bourse des Propriétés Forcières
de la Nouveile Oriènas, No 806 rue Perdido, en vertu de et cedformément à un ordre donné daté et signe le 13 décembre
1940 par l'Hon. Prod D.King juge de la Conr.
Civile de Distriet pour la paroisse d'Oriéana,
Division B. dans l'affaire de la sincession de Bautiago Garcia Heviz, No 63 060 du dossier de la inte ceur, il sera vendu a l'enchère publique de magasin et rès deuce en briques couvert en ardoisse, contenaut magasin. buvette, trois choule partie deux chambres et deux chambres au deseux dans le fond, le gas partout. Le tout en boune condi fond, is gan pariout. Le tout se bonne condi-tion et 'one jour \$10 par mois; dans la cour est un hanger, citeroe, hydrant, etc. La cour 1º Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui a y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages là dessus

appartament, situé dans le Deux ème District ne cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis Conti et Bourgegas, mes aux vingt huit pieds trois poaces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts, sur cent vingt pieds ones pou ces et quatre lignes de profondeur entre lignes paraileles, borné sur la rigue du céréde la rue Certi var la propriété autrefois appartenant à la Hebrew-Congregation Stangarrai comme let van la propriété ci-deasus décrite et désigné aux ledit p.an de L. Roisenstein, comme let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété ci-deasus décrite et désigné par le let van la propriété de dans lois des la dessus appartena t aitué dans le appartement, situé dans le Deux ème District façade à a rue Toulouse sur quarante six ; ieda dix ponceo et ciuq lignes de profoudent, plus ou moirs le tout en me; ure autericaire. Les améliorations No. 1031 35 27 rue Toulouse, comprenant une résidence triple Chassed et usegne par le Ros. 20 de la lue Nord Rembaris. Etant la même proprieté ob-tenue par feu Sant'ago G. Hevia par achat de la Mebrew Congregation Shangarrai Chassed 1-7 mai 1891 par acte pardevant Andrew converte en tuiles : centenast en tout neaf chambres une cuisine hauger, hydrant, etc ; cour et allee parées Le tou en bonne con-d tion et leue pour \$30 par mois comprenuent une maison de bris à triture d'ardoise avec bât see à doux étazes den e le

8º Un certain 'ot de terre ensemble avec les 80 Un certain fot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui ay trouvent, eroits voies et privilèges is dessue appartenant, ou de quelque façon en dép idant, at toé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dens l'itet borné : ar les rues Memparis. Conti B enville et Eourgogue et désigné par le No 7 sur un plan drossé par L. J. Pillé, daté le 19 décembre 18 55 et annové a no serie man paragrant F. Grima and L. J. Pillé, daté le 19 décembre 19 in et anexé à un acte passe pardevant F. Grima, au
cien netaire de cette ville, le 31 décembre
1835 pour référence. Le dir lot
mesurant d'après redit piau ving; six piede de
feçade à la rue Remparte aur une profondeur
de cent neut piede sur la igne dutôté du lot
No 6 et cent neut piede un pouce aur la ligne
du lot No 8 et viugt six piede deux pouceau
alle centument le fond, pius ou moins, ser une
allee commune à lui et a d'autras comme il est
plos somplètement démontré en se référant au dit pias, étant la même propriété qui fat quise par ledit Santiago G. Hevia. decédé, par achat de Joe 14. H-via. e 21 octo are 1893, par acte p-réevant Amédés Duca

remant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtises en briques a doux étazes, qui contient utoe galerie et deux chambres de cha que côté, dans la cour citerne et hydrants; contentuale galerie et deux chambres de cha que côté, dans la cour citerne et hydrants; contentuale galerie et deux éte de contentuale qui est de sanciale et a mandare de contentuale parte compressit une prévidence à deux éte gene ubriques; contentuale parte aprile deux éte de contentuale parte deux éte de contentuale parte de contentuale parte de contentuale parte et un les côtés, latines est quelque dir chambres. L'ann la cour est ma langar, citerne etc. Le gas partout, hydrant. Cour et banquete courées.

3º Un certain in deter et l'anne la cour est parte de la cour et banquete courées.

9º Un certain in deter et course parte de la cour et banquete courées.

9º Un certain in deter et course qui sy travel et est parte et l'en la cour et banquete courées.

9º Un certain in deter et auction deter et une de les bâtisses et améliorations qui sy travel et est parte et l'en le second district de cette ville, dans illet bores parte et l'en le second district de cette ville de la cour de la cour de la cour et banquete courée par le l'en l'en le second district de cette ville de la cour de la co mars 1870, it annexé à un ac'e de vente ite is succession de J. B. Elwarde à S. G. Hevia passé pardevact Octave De Armas, aurien notaire de cette ville, le 19 mai 1879; ledit lot meeure, eu meaure américaine, trante six pieds dix pouces de tace à la rue st Louis sur une prefondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; easemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appar lennent dequelque façon esne exception mi réserve aucune.

Leameliorations, Nov. 1040 rue St. Louis (Hevia Assentias) de largeur aur la ligne du fond Laquelle dité propriété fat acquise par Santiago (Hevia Assentias) de largeur aur la ligne du fond Laquelle dité propriété fat acquise par Santiago (Hevia Assentias) de largeur aur la signe du fond Laquelle dité propriété fat acquise par Santiago (Hevia Assentias) de largeur aur la comprensent un cottème siméle convert en ardelses; contenant eix chambres, galerie et

magain et prostation en fout un meras-in, ma ardoises, contenant eix chambres, galerie et hall et trois chambres; dans le fond du terlain se trouve nue bâtiase à deux étages, qui contient une galerie et sept petites chambres; quette pavées. Tout en bonne coedition et dans la cour c'ierne, hydrant, etc.; la cour et le troit en pavées. Le tout en bon état et mois.

102 Un carrain ilat de terre anamples avec 10° Un certain ilet de ferre, ensemble avec les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de que que façon en dépen-

ponece et six ligues de face à la rue St. Leuis au une profondeur, et te lignes parailèles, de soixante et su piede neuf ponces et six lignes, is tout plus en moins. Resmble avec toutes, et chacune des bâtisses et auéliorations en ledit iot de terre avec tous les droits, veles, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en dépendant, asses exception on réserve queloconque.

Les améliorations No. 1000 no. dant, situé, se trouvant et étant dans le pre-mier district du cette ville, et borné par les rues Canal, Rendon, Gasquet et l'avenne Harevu de Chas Springe, ancien notaire en cetze ville attaché à un acte de vente dudit fiet de terre de Mine M. B. Surgi à Jos Hevia, passé pardev. nt ledit nataire, le 14me iour de juillet 1860, ledit ilet mesurant audit plan vrois cent sept ple s onse poures et deux ligues uenx cabinets Dans le fond du terraiu une bâtiase contenant tro a chambres. Dans la contrun hangar citerne hydrant et "Lour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon tust et loué 823 par mois to un certain int de terre, situés et rouvant et face sur chaque l'avenue hagan et la rue canal, la même aur la rue d'avenue hagan et la rue contrun hangar citerne hydrant et "Lour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon étut et loué 823 par mois to un certain int de terre, situés et rouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Rt Louis. Conti et Bourgogne, étant l'ilet No 99 lequel lot meentant trente pieds de face à la ru. Remparts sur cent vingt c'no misser de l'avenue la rue cent vingt c'no misser de l'avenue la rue anni. L'avenue l'avenue hagan et la rue canal, la menue au d'avenue hagan et la rue cent sept pie sons pouces et deux lignes pine ou moins eur la rue canal, la méme au la rue (anni, la menue au l'avenue hagan et la rue canal, la menue au d'avenue hagan et la rue canal, la menue au l'avenue hagan et la rue cent et deux lignes pine ou moins eur la rue canal, la menue au l'avenue hagan et la rue cent evenue l'avenue hagan et la rue cent evenue l'avenue hagan et la rue cent evenue l'avenue hagan et la rue face sur chaque l'avenue l'ave tribet. Banquettes pavées auria rue Canal at l'avenne Hagan, la pavees auria rue Canal at l'avenne Hagan, la pavees de gravois estipayé. Une petite distance seulement du «hemin de for de ceinture Mouvelle Orléans et Carrollton. 11º Un certain lo: de terre ensemble avec mouveile Orléane et Carrollton.

In errain loi de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là dessus, dreita voise, privièges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans lo Dauxième district de outre ville, désigné en bois eouvert en ardei es, avec une bâtisses et nu clant de la les voise, privièges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans lo Dauxième district de outre ville, désigné par le No 20, dans l'ilet No 51, compris entre les rues Douane. Roman, Derbigny et tags en bois eouvert en ardei es, avec une bâtisses et une la fact per Je l'ilé, daté le le ler jour de mai 1840, et déposé dans le buttes deux chambres, au dessus; citerne, hydrant, etc; allèes, la coor et la banquette pavées. Tetet en bon état et loué pour auxées. Tetet en les rues Douane. en tour veaturais, gastien, mand hangar avec bres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres, au dessus; citerne, hydrant, etc; allèse, la coor et la banquette pavées. Le tent en bon état et loué pour \$30 par mois. 6° Un certain loi de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trenvent les droits, voies, habitudes, cervitudes et dépendances la deceus appartenant etimé dans le Duntième District de cette ville dans l'ilet berné par les District de cette ville dans l'ilet berné par les District de cette ville dans l'ilet berné par les Brennesta Remrogne, Toulesse et St.

VENTES A L'ENGAN

## Estalotè & Vaz.

Les améliorations Nos 1 426-27 rus Donans comprensent résidence double converte en ardoises, avec dépendances contenant en tout de chaque côté galeries, vestibules et aix chambres. Dans la cour trois citernes, etc. Toutes en bonnes conditions et ac loue \$3° par mois.

10 00 dev.nt être déposés au moment de l'adjudication. Actes de vante devant être fait sardevant Wynns G. Rogers notaire, sex freis des acq-éreurs, qui devront aussi payer pour les timbres du reveau des Etats-Unis et les mass de 1901.

ESTA LOTE & VAZ. Engantesva

ESTATOTE & VAZ. Encanteurs. BERMARD TITCHE. Avocat: 23 460-23 30-jan 6 13 20 22 28 24

## Louis A. Richards.

Coin Mandeville et Roman. MARDI, 99 JANVIER 1901.

MARDA. 39 JANVERM 1991.

DAR LOUIS A RICHARDS, Encasteur,
L bureau No 707 rue Commune. — MAR.
DI, le 29 ianvier 1991, à midi à la Bourse
des Propriètés Foncières (Encasteurs), Nes
840 et 842 rue Commune. près Bareane, en
veriu de st conformément à un ordre rendu,
daté et aigné le 24 décembre 1990, par l'Hen.
T. C. W. Ellis, inge de la Cour Civite de
District pour a Paroisse d'Oriéana, Divinius
C, dansai sfisire inituiée anocession de Maria
Ringsiven, femme du défant Phiap Kuhn, No
36 376 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété elaprès décrite, à savojr—
Une certaine portion de terre, ensemble
avec les bàrisses et améliorations qui ay
trouvent, située dens le troisieme district de
cette ville, dans l'ilet borné par les rus Mandeville, Derbigny, [autrefois Pràsper], koman,
(sattrefois Solidelle), et Marigny, mesurant
quatre vingt seins pieds de face à la rue Mandeville sur une probondeur de 122 piels dix
pouces et six lignes aut le côté le plas près de
la rue Prosper, et soix nte quatorze pieds dix
pouces et six lignes de face à la rue Mandeville sur une des lots Nos 13 es 14, et l'entier du lot No 15, sur un deviz fait par J. A.
D'Hamécourt, veyer, daté le 27 septembre
hois syant quelque quatre chanbres
en bois syant quelque quatre chanbres

Les amélierations comprendent une bâtiam en bois sysut quelque quatre chambres, bonlangerie et four, hangar, dépendances, bonlangerie et four, hangar, dépasdances, dans citernes, etc.
Conditions - Uns tors ou plus comptant et la bilance, s'il yen a, ann et deux ans de crédit en bileis de l'acquéreur garantie par privilége de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriéts vendeu, portant butt pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication insqu'au paiement et toites autres nisuses unnelles de sécurité, Facquéreur devant anumer les taxes pour l'année 1901; un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente inc'annt les timbres du re-Acte de vente, inc'aant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant F. D. Charbonnet, notaire, sux frais de l'acquèreur. Sambola & Ducros, Svoaste.

29 déc - 29 30 - jan 6 13 20 27 28 29

Harry H, Hodgson.

ANNONUR JUDICIAIRE.

617 avenue des Chemps-Riystes, à l'encan, JEUDI, 14 Fevrier 1901.

DAR HARRY H. HODGMON, Encanteur E. Buresa, 732 rue Commune, JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un erdre de l'Hen. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la percises d'Oriéans, Division B, agiasant pour l'Hom. John 86 Paul, juge de la Division C. alers absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dessier No 62,823, peur le cempte de la succession d'Oscar hazerat à l'enchère publique, il sara vendu:
Un rertain lot da terre sensemble a rec teotre les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, ica bătisses et amélioratione qui s'y treuven situé dans le Troisième District de cette vil; dans l'ilet No 747 borné par les rues des Champs Elysées, Marigny Derbigny et Clai-borne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daré le 23 mai 1873 et mesurant 29 pieds 1 pouse et 3 lignes de face à la rue des Champs Elyaces au 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profundent Les amélierations consistent d'un cottage an bols convert es ardele a connu comme le No 1617 avenue des Champs Elysèse, conte-

no 1017 avente des Champs Elysées, conte-nant échambres.

Termes et conditions—Un tiers en pins comptant à l'option de l'acquéreur, la be-lance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habi-tuelles de sécurité: l'acquéreur devant assu-mer en puns les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant su moment de l'adjudication. adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus,

### ANNONCES JUDICIAIRES

TENTER PAR L. P SHKKEP ADDONCE JUDICIAIRE.

Tento de Propriété de Valour de Neptième Mistrict. C. T. Patterson Co., Ltd., vs Thomas J. Hopper. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CIVILE DE DIMTRICT POUR LA paroises d'Orléans—No 63 455—En vertu d'un writ de naisie et vente à moi adréssé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parceises d'Orléans, dans l'affaire ci-desens intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère pablique à la Bourse des Baconteurs Eto 886 rue Commune, entre Carcodelet et Baronise, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 ianvier 1962, à tridi, de la preserié té d'après édorite, à anveir : JEUDI 24 ianvier 1892, à wisi, de la preprietà di-après déstrite, a saveir:

Tro's certains lote de terre dans le Septième
District de cette villa, dans l'ilet No 270,
borné par les reses Générai Ogden, Panola,
Spruce et Aigle, d'eignés par les numéres 19,
19 et 20 aux un plan dudit i et fait par C.
Mile Williams, député veyer de villa, daté le 2
avril 1894 et annexé à un acte de vente de
Thomas J. Hopper à Baptiste Johnson passé
pardevant Mercer W Patton, notaire le 2 mai
1898, lesquels dés lets messurant d'après ledit plan comme aux: lets 19 et 20 mesurant
checan trente pieda de face a la rue Général
Ogden aer ont vingt pieds de profondeur
entre lignes parallètes, et let Ne 18 mesurant
frante pieda six peuces de face à la rue Général
Ogden aer cont vingt pieds de profondeur
entre lignes parallètes, et let Ne 18 mesurant
frante piedes aux cont vingt piede de profondeur
entre lignes parallètes.

antro lignes parallè es det dame l'affaire al-facens. Bolsi dans l'amire di-acona.

Condisione—Compinat sur les lieux.

B. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Parelaca d'Orléane
Out & Karana. avocate pour le plaignant.

22 déc—22 23 28—jan 4 11 18 34.

ANNONCE JUDICIAIRE Venta de Propriétés de Valepr dans l

Sizième Dutrict Formant l'escoignure des rues Magasins et Upperline, dans l'ilet borné par les rues Camp et Lyon.

Gary E. Gillis vs Edward A. Mattes. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéana—No 62.773—En verta d'on wit de saisse et vente à moi adressé par l'Ronorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'emohère publique, à la Bourse des Encanteuré, No 840 rue Commune ontre les rues Carondelles et Baronne dans le Pagallet de Carondelles et Baronne dans le Pagallet de Carondelles et Baronne dans le Pagallet de l'emperiment de les rues Carondelles et Baronne dans le Pagallet de l'emperiment de l'emperiment de les rues Carondelles et Baronne dans le Pagallet de l'emperiment de les rues carondelles et l'agrance dans le Pagallet de l'emperiment de les rues carondelles et l'agrande dans le les rues carondelles et l'emperiment de les rues de l'emperiment de les rues de l'emperiment de les rues de les les de les de l'emperiment de les rues de les les de les de les de l'emperiment de les rues de les de les de l'emperiment de les les de les de

No 840 rue Commune ontre les rues Caron-delet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi. de la prepriété ci-après decrite, à sa-Daux certains lots de terre ensemble aves les bâtisses et sméliorations qui s'y trouvent es les droits, vuies, privilèges, servitudes et

les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sinième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Upperlins, Camp et Lyons désignés par les lettres "A" et 'B' sur un devis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté le 25 mars 1887 et annexé à un acte passé pardevant J. Bonderquesel, ancien nota re, le 15 juin 1888, d'aprés lequel, lesdius lots sont contigus et mesurant chacun, quarante trois p eds, cinq pouces et quatre lignes (43°5" 4") de face sur la res Magasins par cont vingt pieds (120 ponces et quatre lignes (43' 5'' 4'') de face sur la rue Maganins par cont vingt pieds (120 pieds) de profondeur entre lignes pirallèles. Ledit lot A syant une largeur dans le fond de vingt heit pieds et quatre lignes et formant l'engaoignure des rues Magasins et Upperline. Heisi dans l'affaire el-dessus, Conditions—Comptant sur les lieux, H. B. McMURRAY,

H. B. McMURRAY, Bhérif Utvii de la pareisea d'Oriéeas Cha-les J. Théord, avesti pour le plaigaant 29 déc—39 30—janv d. 11 18 56 31